



الخزينة العامة للمملكة
ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ ⵜⴰⵎⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵏⴻⵙⴳⴷⴰⵢⵜ
TRESORERIE GENERALE DU ROYAUME

TGinfos
Mai 2019

FOCUS

La Trésorerie Générale du Royaume a fait de la coopération internationale un véritable instrument au service de sa stratégie de développement dont le rôle est d'alimenter la dynamique de transformation en cours et d'injecter des idées neuves dans les réformes opérées.

Dans cette optique, la coopération internationale incarne la volonté de notre institution d'élargir les horizons de réflexion et de catalyser la pensée par le biais du dialogue et des échanges.

D'un autre côté, la Trésorerie Générale du Royaume aspire à travers son action dans ce domaine à appuyer l'action de coopération internationale de notre pays et à consolider sa position au niveau mondial, en général, et au niveau du continent africain en particulier. Ceci s'est traduit, dans les faits, par l'organisation d'évènements de portée internationale et par l'accueil de plusieurs délégations de pays partenaires africains.

Spécial

Coopération
Internationale 2018



Sommaire

- Colloque international des finances publiques sur le thème « Finances publiques et justice sociale »
les 21 et 22 septembre 2018
- Séminaire thématique de l'Association Internationale des Services du Trésor sur l'application des normes comptables
les 27 et 28 novembre 2018
- Conférence-débat sur le thème « Smart cities : Quels enjeux pour les finances locales »
le 08 décembre 2018
- Conférence-débat sur le thème « Finances publiques et dépenses d'avenir »
le 09 juin 2018
- Conférence-débat sur le thème « Quelle indépendance financière de l'institution judiciaire ? »
le 20 janvier 2018

Visites d'étude et d'échange des délégations étrangères : Cameroun, Madagascar, Bénin, Togo, Congo, Niger.

La justice sociale à l'honneur à la 12^{ème} édition du Colloque international des finances publiques à Rabat



La 12^{ème} édition du Colloque international des finances publiques s'est déroulée les 21 et 22 septembre 2018 au siège de la Trésorerie Générale du Royaume à Rabat, sur le thème «Finances publiques et justice sociale». Cette édition a été organisée, comme à l'accoutumée, par le Ministère de l'Économie et des Finances et l'Association pour la Fondation Internationale des Finances Publiques (FONDAFIP) avec le soutien de la Revue Française de Finances Publiques (RFFP).

Cette manifestation a connu la participation de Monsieur le Ministre de l'économie et des finances, Mohamed Benchaâboune, de Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur de la République Française

au Maroc, Jean-François Girault, ainsi que plusieurs autres personnalités marocaines et françaises.

A cette occasion, Monsieur le Trésorier Général du Royaume et le professeur Michel Bouvier ont présenté deux rapports introductifs qui ont permis de décliner et de contextualiser le thème de cette édition. Les intervenants qui se sont succédés durant la journée et demi du colloque ont développé trois principaux axes :

1. Justice sociale par le marché ou par l'Etat ?
2. Quelle fiscalité au service de la justice sociale ?
3. Budget de l'Etat et justice sociale au Maroc et en France: quelles pratiques ?

Ils ont, ainsi, souligné que malgré les effets de la mondialisation et de l'ouverture politique et économique, l'Etat conserve un rôle important à jouer pour l'atteinte d'une justice sociale. A ce titre, la politique budgétaire et la politique fiscale, plus particulièrement, demeurent des instruments fondamentaux à mettre à contribution en tenant compte des nouvelles réalités sociales et économiques induites par la mondialisation.

Ce colloque, devenu depuis des années un rendez-vous annuel incontournable dans le domaine des finances publiques, a donc été l'occasion pour les experts de tous bords : responsables publics, universitaires, élus locaux, de débattre et d'échanger autour du rôle et de l'apport des finances publiques en matière de justice sociale.

L'AIST en conclave à Agadir pour débattre des normes comptables et de la comptabilité publique



La Trésorerie Générale du Royaume, en partenariat avec l'Association Internationale des Services du Trésor (AIST), a organisé, les 27 et 28 novembre 2018 à Agadir, un séminaire sur le thème «L'application des normes comptables : Définition et enjeux d'une comptabilité publique moderne ».

L'AIST est une association non gouvernementale à but non lucratif qui regroupe les hauts responsables

des services du trésor représentant des pays d'Afrique francophone et anglophone, d'Europe, d'Asie et des Caraïbes. Cette association a pour objectif de faciliter le dialogue et les échanges entre les pays membres et de promouvoir une coopération internationale multilatérale fondée sur l'intérêt commun et la mutualisation des expériences.

Ce séminaire, dont la séance d'ouverture a été présidée par Monsieur le Trésorier Général du Royaume, a connu la participation de 15 pays membres (Algérie, Bénin, Cameroun, Comores, Congo, France, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Sénégal, Togo, Tunisie, Ukraine, Vietnam) représentés par 41 délégués.

Les travaux du séminaire ont été organisés autour d'une séance plénière dédiée à la présentation des expériences de certains pays membres en matière de réforme de la comptabilité de l'Etat et de quatre ateliers thématiques portant sur les axes suivants :

- Réformes comptables : limites des systèmes en vigueur ;
- Normes et référentiels comptables ;
- Mise en œuvre des réformes comptables ;
- Rôle des systèmes d'information dans les réformes comptables.

Conférences-débats

Les « Smart cities » avec les finances locales en toile de fond, à Rabat



Le Ministère de l'Economie et des Finances, en partenariat avec l'Association pour la Fondation Internationale de Finances Publiques (FONDAFIP) et avec le soutien de la Revue Française de Finances Publiques (RFFP), a organisé samedi 08 décembre 2018 au siège de la Trésorerie Générale du Royaume à Rabat, une conférence-débat sur le thème : « Smart cities: quels enjeux pour les finances locales ? ».

La conférence a été inaugurée par une séance d'ouverture dont les allocutions ont été prononcées par Monsieur Nouredine Bensouda, Trésorier Général du Royaume, Monsieur Michel Bouvier, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Président de FONDAFIP et Directeur de la Revue des Finances Publiques et Monsieur Khalid Safir, Wali Directeur Général des Collectivités Locales au Ministère de l'Intérieur. Monsieur Ahmed Rahhou, Président Directeur Général de CIH Bank, a ensuite dressé le cadre du thème choisi pour cette édition dans un rapport introductif.

La conférence-débat a été une occasion pour les intervenants et les participants d'échanger autour du thème de cette édition. Les travaux ont, ainsi, été structurés autour de deux axes : (1) Le numérique, épine dorsale des territoires intelligents, et (2) Quels dispositifs financiers des smart cities ?

La séquence a été clôturée par un retour d'expériences présenté par les responsables du Cluster smart city de Casablanca et de la Communauté d'Agglomération Plaine Commune Grand-Paris.

Les dépenses d'avenir et leurs liens avec les finances publiques



La Trésorerie Générale du Royaume, en partenariat avec l'Association Internationale pour la Fondation Internationale de Finances Publiques (FONDAFIP) a organisé le 9 juin 2018 à Rabat une conférence-débat sur « Les Finances Publiques et les dépenses d'avenir ». Les travaux de cette conférence se sont articulés autour de 5 interventions qui ont porté sur :

- le programme des dépenses d'avenir en France ;
- les enjeux et les dépenses d'avenir liés à - l'éducation ;
- les dépenses d'avenir liées à la santé : quel challenge ?
- le diagnostic sanitaire au Maroc : enjeux et défis ;
- un financement innovant pour une meilleure efficacité des dépenses de santé.

Lors de cette manifestation, les échanges ont permis de mettre en valeur le rôle central des dépenses de santé et d'éducation pour assurer l'avenir des pays et la nécessité d'appréhender les investissements publics, dans ces deux secteurs au moins, par le biais d'un prisme alliant à la fois innovation dans les mécanismes de financement et efficacité dans la réalisation.

L'indépendance financière de l'institution judiciaire au centre d'une Conférence-débat à Rabat



La Trésorerie Générale du Royaume a abrité le 20 janvier 2018 une conférence-débat sur le thème « Quelle indépendance financière de l'institution judiciaire ? » organisée en partenariat avec FONDAFIP.

La conférence a été inaugurée par une allocution d'ouverture de Monsieur Nouredine Bensouda, Trésorier Général du Royaume, dans laquelle il a passé en revue l'évolution du processus d'indépendance du pouvoir judiciaire au Maroc. Monsieur Nouredine Bensouda a ainsi rappelé que l'indépendance et l'impartialité de la justice sont tributaires de l'inamovibilité des magistrats, de leur sécurité financière et de leur indépendance institutionnelle et administrative.

Monsieur Michel Bouvier, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Président de FONDAFIP et Directeur de la Revue des Finances Publiques a, ensuite, dressé le cadre du thème choisi pour cette édition dans un rapport introductif. Il a mis l'accent, à ce titre, sur le fait que le monde judiciaire n'échappe pas aux transformations de son environnement et qu'une réflexion politique au sens fort s'avère nécessaire. Cela

permettrait, selon le Professeur Bouvier, de dégager, dans le fonctionnement quotidien de l'Etat, une nouvelle conception des rapports financiers entre, l'institution Judiciaire, d'une part, le gouvernement et le Parlement d'autre part. Il a, à cet effet, précisé qu'une stratégie générale pour une bonne gouvernance financière de la justice est indispensable pour assurer son indépendance.

Les différents intervenants représentant le Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire du Maroc, la Cour de Cassation Française et la Cour d'Appel d'Orléans ainsi que la Cour des comptes du Maroc et la Délégation Générale de l'Administration Pénitentiaire et de la

Réinsertion ont, ensuite, traité les principaux aspects administratifs et réglementaires qui préfigurent les bases d'une indépendance institutionnelle réelle du pouvoir judiciaire.

Cette conférence a été clôturée par une présentation de Monsieur Abdelkrim GUIRI, Directeur de la Réglementation, de la recherche et de la coopération internationale à la Trésorerie Générale du Royaume du Maroc, qui a passé en revue, les manifestations tangibles qui attestent de la volonté de conférer au pouvoir judiciaire l'autonomie financière requise, avant de conclure avec des questionnements sur les aspects qui seraient encore à améliorer.

La Trésorerie Générale du Royaume et son rayonnement en Afrique

Le Ministère chargé de la Fonction Publique à la République du Cameroun s'intéresse aux missions et à l'organisation de la Trésorerie Générale du Royaume

Dans le cadre de la promotion de la coopération Sud-Sud, la Trésorerie Générale du Royaume a accueilli, le 9 janvier 2018, une délégation du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative de la République du Cameroun composée de quatre membres et présidée par le Secrétaire Permanent à la Réforme.

Les membres de la délégation ont, ainsi, pu s'enquérir des missions et de l'organisation de la Trésorerie Générale du Royaume à travers des présentations qui ont porté sur :

- les missions et l'organisation de la Trésorerie Générale du Royaume ;
- le système de paie du personnel de l'Etat et des Collectivités Territoriales Wadef@ujour ;
- le système d'information de gestion intégrée des dépenses (GID) ;
- le système d'information de gestion intégrée des recettes (GIR) ;
- le nouveau plan comptable de l'Etat (PCE) ;
- et l'activité bancaire.

Les membres de la délégation ont exprimé leur satisfaction de la teneur des échanges et de la richesse des discussions. De leur côté, les représentants de la TGR ont réaffirmé leur conviction de l'importance de la mutualisation des bonnes pratiques pour la modernisation de l'Administration.

Le Maroc et la République de Madagascar : des liens tous particuliers

Compte-tenu des liens particuliers qu'entretiennent le Maroc et la République de Madagascar et de l'intérêt que montrent les responsables malgaches pour les réformes menées à la Trésorerie Générale du Royaume, notre institution a accueilli deux délégations malgaches durant 2018 :

Le compte unique du Trésor, objet de la visite d'une délégation du Ministère des finances et du budget de la République de Madagascar



A la demande de hauts responsables du Ministère des Finances et du Budget de la République de Madagascar, la Trésorerie Générale du Royaume a accueilli, les 08 et 09 Mai 2018, à son siège, une première délégation malgache composée de sept membres et conduite par Monsieur RAJAONARIVONY Ramanoel Tianamandimby, Directeur de la Comptabilité Publique.

L'objet de cette visite d'étude était de prendre connaissance de l'expérience marocaine en ce qui concerne la structure et le fonctionnement du compte unique du trésor et des systèmes d'information de la TGR.

Lors de cette rencontre, les membres de la délégation ont visité le data center de la TGR où leur ont été présentés les équipements utilisés pour le stockage et l'échange des données ainsi que le système de refroidissement et le dispositif de sécurité.

A la fin de cette visite, les membres de la délégation ont exprimé leurs remerciements et leur gratitude à Monsieur le Trésorier Général du Royaume pour l'accueil chaleureux qui leur a été réservé et pour la richesse des échanges.

Il est à souligner que les membres de la délégation se sont rendus au siège du Ministère de l'Economie et des Finances, le 10 mai 2018, pour la conclusion d'une convention de partenariat entre les deux Ministères marocain et malgache visant à inscrire la coopération bilatérale entre les deux parties dans la durée et à assurer une meilleure programmation des actions de coopération dans le domaine de l'assistance technique, du partage d'expérience et du développement des compétences.

Visites d'étude et d'échange des délégations étrangères

Visite de l'Autorité de régulation des marchés publics malgache à propos du processus de dématérialisation de la commande publique



La Trésorerie Générale du Royaume a accueilli, les 17, 18 et 19 décembre 2018, une deuxième délégation de la République de Madagascar qui représentait l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP). L'objectif de cette visite d'études était d'échanger autour des nouveautés en matière de dématérialisation des marchés publics au Maroc.

Durant ces trois jours d'étude et d'échange d'expériences, les responsables de la Trésorerie Générale du Royaume ont présenté à leurs collègues malgaches l'expérience marocaine à travers des exposés techniques expliquant, entre autres, les applications informatiques dédiées à la dématérialisation des marchés publics dont, notamment, le portail marocain des marchés publics, le système intégré de gestion de la dépense (GID), la soumission électronique et les enchères électroniques inversées.

De leur côté, les membres de la délégation malgache ont présenté l'expérience de la République de Madagascar en la matière et en particulier le système des marchés publics en vigueur dans leur pays.

À la fin de ces trois jours d'échange d'expériences, la délégation malgache a été accueillie par Monsieur le Trésorier Général du Royaume qui a insisté sur l'importance des relations d'amitié et de coopération historiques qui lient le Royaume du Maroc à la République de Madagascar, tout en mettant l'accent sur l'importance de renforcer ces relations de coopération et de les développer dans d'autres domaines.

Le contrôle financier à l'ordre du jour de la visite d'une délégation interministérielle de la république du Bénin



Dans le cadre du renforcement de la coopération Sud-Sud, de l'échange et du partage d'expériences avec les pays africains, la Trésorerie Générale du Royaume a accueilli le 27 septembre 2018, une délégation interministérielle de six responsables de la République du Bénin.

Cette visite est venue en réponse au besoin exprimé par le Ministère de l'Economie et des Finances du Bénin de prendre connaissance de l'expérience marocaine dans le domaine du contrôle financier. L'objectif étant de permettre aux équipes béninoises

d'accompagner la mise en œuvre de la Loi organique relative à la loi de finances (LOF) adoptée au Bénin en 2013 et du nouveau Règlement Général sur la Comptabilité Publique adopté en 2014 selon le cadre harmonisé des finances publiques de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

Lors de cette rencontre, les membres de la délégation béninoise ont pu s'enquérir des missions et de l'organisation de la Trésorerie Générale du Royaume. En effet, des présentations leur ont été faites sur :

- la réforme du contrôle et la nouvelle Loi organique relative à la loi de Finances ;
- la réforme de la comptabilité de l'Etat à l'aune de la Loi organique relative à la loi de Finances ;
- les systèmes d'information et la Loi organique relative à la loi de Finances ;
- le contrôle des dépenses de l'Etat ;
- le contrôle des dépenses des Collectivités Territoriales ;
- le contrôle des dépenses des postes diplomatiques et consulaires à l'étranger.

La journée d'étude et d'échange avec la délégation béninoise a été clôturée par une visite du musée de la TGR.

Les réformes menées par la Trésorerie Générale du Royaume au cœur des échanges lors de la visite d'une délégation du Ministère de l'économie et des finances de la République du Togo



La Trésorerie Générale du Royaume a reçu, du 01 au 05 octobre 2018, une délégation du Trésor Public relevant du Ministère de l'Économie et des Finances de la République du Togo dans le cadre d'une visite d'étude et d'échange.

La délégation togolaise entendait à travers cette étude s'enquérir des réformes engagées par la Trésorerie Générale du Royaume au niveau réglementaire et au niveau de la refonte de ses systèmes d'information, notamment, en ce qui concerne la gestion intégrée des dépenses. Elle entendait également prendre connaissance de l'expérience marocaine en matière de recettes et de comptabilité.

A ce titre, les membres de la délégation togolaise ont montré un grand intérêt pour l'organisation et le schéma de fonctionnement du compte unique du Trésor tel qu'il est mis en place par la Trésorerie Générale du Royaume.

L'Autorité de Régulation des Marchés Publics de la République Démocratique du Congo en visite d'échange à la Trésorerie Générale du Royaume sur le thème des marchés publics



La Trésorerie Générale du Royaume a reçu, du 22 au 26 octobre 2018, une délégation de responsables de

l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) de la République Démocratique du Congo.

Cette visite d'étude et d'échange a été l'occasion pour les membres de la délégation de mieux connaître l'expérience marocaine en matière de marchés publics dans ses différents aspects. Les présentations qui leur ont été données par les responsables de la Trésorerie Générale du Royaume ont porté sur les volets relatifs à la réglementation, à la dématérialisation, aux systèmes d'information et aux mécanismes de recours dans les marchés publics.

Les membres de la délégation ont exprimé leur satisfaction quant à la richesse des discussions. Ils ont pu partager leur expérience sur des questions qui constituent les principales préoccupations de leur administration dont, notamment, le système de contrôle de la dépense et la dématérialisation des marchés publics.

Les marchés publics objet de la visite d'une délégation de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics de la République du Niger



Une délégation composée de cinq membres de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics de la République du Niger a été accueillie à la Trésorerie Générale du Royaume du 14 au 16 novembre 2018.

Par cette visite d'étude et d'échange, les membres de la délégation nigérienne souhaitent apprendre davantage à propos de l'expérience de la Trésorerie Générale du Royaume en matière de marchés publics.

Ces 3 jours d'étude ont été l'occasion pour les responsables de la Trésorerie Générale du Royaume de mettre en valeur les réformes réalisées dans le domaine des marchés publics au Maroc. Les membres de la délégation ont, ainsi, pu suivre avec intérêt les présentations qui ont porté sur :

- la réforme de la commande publique au Maroc ;
- les procédures de passation des marchés publics ;
- la dématérialisation des marchés publics ;
- le système de gestion intégrée de la dépense (GID) ;
- les mécanismes de recours et le règlement des différends dans les marchés publics dans les deux phases de passation et d'exécution.

Au terme de cette visite, les membres de la délégation ont salué la qualité des échanges et exprimé le souhait de consolider les actions de coopération avec la Trésorerie Générale du Royaume.